

28	MAGNOCARIÇAIES	SDAGE Marais et landes humides de plaine et plaines alluviales
	Code CORINE biotopes : 53.2	
	Code Directive : non visé	Intérêt communautaire : non

Phytosociologie :

Magnocaricion elatae : Magnocariçaie à grandes laiches.

Situation écologique :

Cette formation herbacée dense fait suite à la phragmitaie (roselière) dans les séries d'atterrissement en direction de la terre ferme, au niveau des secteurs où la submersion est périodique et dure de quelques semaines à plusieurs mois en hiver et au début du printemps.

Salinité, régime hydrique et type de sol :

La magnocariçaie se développe sur des sols toujours humides, argileux ou limoneux souvent compacts. Ils sont généralement assez riches en minéraux, neutro-basophiles à faiblement acides, mésotrophes à eutrophes. Les variations de niveau d'eau peuvent atteindre 60 cm et sont suivies d'une période d'assèchement. L'hydromorphie est observée dès les premiers horizons du sol et se caractérise par la présence de gley.

Physionomie :

Ce milieu est dominé par des laiches (*Carex*) de grande à très grande taille, hautes de 50 à 150 cm, formant des nappes denses ou des touradons (grosses touffes très compactes, surélevées de plusieurs dizaines de cm par rapport au niveau moyen du sol). Il constitue la première formation végétale terrestre en arrière des roselières palustres, sous forme de bandes étroites ou d'auréoles discontinues, le long des berges de rivières à courant lent, au niveau des rives de lacs et en arrière d'étangs. L'hydromorphie du substrat, le rythme et la durée de la submersion, ainsi que le pH du milieu sont déterminants sur les espèces de laiches caractérisant les différents types de magnocariçaie.

Espèces guides caractéristiques :

<i>Carex elata</i>	<i>Lythrum salicaria</i>
<i>Carex acutiformis</i>	<i>Lycopus europaeus</i>
<i>Carex acuta</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
<i>Carex riparia</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Carex paniculata</i>	<i>Galium palustre</i>
<i>Carex appropinquata</i>	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Carex vesicaria</i>	<i>Rumex conglomeratus</i>
<i>Carex cuprina</i>	

Exemples :

Marais de Manteyer (05), zones humides du plateau de Bayard (05), marais de la plaine de Chorges et de la Batie-Neuve (05).

Dynamique et variabilité

La magnocariçaie s'insère dans une série dynamique d'atterrissement naturel progressif du milieu (exhaussement des berges, comblement lent des lacs et des étangs). En l'absence de facteur naturel ou anthropique de rajeunissement, elle est susceptible d'évoluer vers des formations boisées, en particulier saulaie cendrée, bétulaie et aulnaie glutineuse.

Types d'intérêts :

Bien que possédant un peuplement d'espèces végétales assez uniforme, la magnocariçaie est susceptible d'abriter des plantes rares ou en régression. C'est également le biotope de reproduction ou de nourrissage d'espèces animales liées à des eaux peu profondes (rallidés, hérons paludicoles, fauvettes aquatiques, amphibiens, invertébrés). La magnocariçaie a été utilisée autrefois (fauche pour la litière du bétail) en raison de sa productivité végétale très élevée. Elle joue un rôle tampon important de filtre des sources de pollution terrestres et contribue à la réduction de l'eutrophisation des plans d'eau et rivières en piégeant les nutriments lors des périodes de submersion.

Menaces et vulnérabilité :

L'abandon de la fauche traditionnelle pour la litière et la stabilisation artificielle des régimes hydrologiques (endiguement de cours d'eau, vannes et stabilisation du niveau des plans d'eau...) ne permettent plus le « rajeunissement » de la magnocariçaie qui tend à s'embroussailler et à évoluer vers des formations boisées. Ce milieu actuellement dévalorisé fait l'objet de remblaiements et de comblements et parfois de tentatives de drainage pour la populiculture.

Gestion conservatoire :

Il conviendra de prévoir :

- la restauration du fonctionnement hydrologique naturel, lorsque cela est possible, notamment en favorisant ou en recréant les phases de submersion hivernale.
- le débroussaillage et la fauche, avec exportation du produit de coupe, pour limiter la colonisation des arbres et des arbustes, rajeunir le milieu et lui permettre de jouer son rôle de piégeage des nutriments.